

FINANCIERE ACS

Société à responsabilité limitée au capital de 531 000 €
19, rue Perdriau - 49130 LES PONTS DE CE
RCS ANGERS 824 066 518

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 190 062,46 euros de la manière suivante :

1. Origine du résultat à affecter

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 190 062,46 euros

2. Affectation du résultat

- Dotation de la réserve légale de 10 % 42 364,58 euros
 - Au poste « Autres réserves » 91 297,88 euros
 - À la réserve « Acquisition d'œuvres originales d'artistes vivants » 3 300,00 euros
 - Distribution de dividendes 53 100,00 euros
- Soit 29,50 par part sociale

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 925 416,35 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 01 janvier 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art 117 quater).
- Ils peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Au cas présent, le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3-2° du Code générale des impôts s'élève à 53 100 euros.



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code générale des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor Public dans les quinze jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut de TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvement sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majorée des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant ;
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

3. Dividendes antérieurs

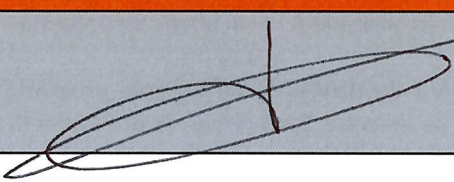
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT de 40 %
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
31 août 2024	75 000 € Soit 41,66 par part sociale	-	
31 août 2023	50 000 € Soit 27,77 par part sociale	-	
31 août 2022	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 décembre 2025
Certifié conforme

Frédéric TIGNON
Gérant





SARL FINANCIERE ACS

États financiers

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Activités des sociétés holding

19 RUE CAMILLE PERDRIAU , 49130, LES PONTS DE CE

SIREN : 824066518

Bilan actif

31/08/2025		31/08/2024	
Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilitisations incorporelles			
Frais d'tablissement			
Recherche et d'tablissement			
Concessions, brevets, droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilitisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilitisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, mat'riels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilitisations corporelles en cours			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Immobilitisations financi'eres (2)			
Participations			
Cr'ances rattach'ees ' des participations			
Titres immobilis'es de l'activit' de portefeuille			
Autres titres immobilis'es			
Pr'ts			
Autres immobilisations financi'eres			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)			
48 980,71	- 11 713,12	37 267,59	28 909,40
498 250,00		498 250,00	631 000,00
5 891,17		5 891,17	84 380,95
594,00		594,00	594,00
553 715,88	- 11 713,12	542 002,76	744 884,35
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Mat'riels premi'eres, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits interm'diaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes vers' sur commandes			
Cr'ances			
Clients et comptes rattach'es (3)			
64 249,20		64 249,20	29 694,00
156 629,12		156 629,12	3 575,40
150 000,00		150 000,00	100 000,00
Valeurs mobili'eres de placement			
Valeurs mobili'eres de placement			
124 076,20		124 076,20	21 893,59
Divers			
Disponibilit'es			
Charges constat'ees d'avance (3)			
494 954,52		494 954,52	155 162,99
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)			
Frais d'emission d'emprunts ' 'taler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I ' VI)			
1 048 670,40	- 11 713,12	1 036 957,28	900 047,34
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont ' moins d'un an (brut)			
(3) Part ' plus d'un an			
1 50 000,00			

5

Bilan passif

	31/08/2025 (12 mois)	31/08/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	531 000,00	531 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100 000,00	100 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10 735,42	10 049,78
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	146 718,47	208 691,41
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	190 062,46	13 712,70
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	978 516,35	863 453,89
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	25 806,64	12 084,64
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 850,44	5 742,09
Dettes fiscales et sociales	28 783,85	18 766,72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	58 440,93	36 593,45
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 036 957,28	900 047,34
(1) Dont à moins d'un an	58 440,93	36 593,45
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION		31/08/2025	31/08/2024	Variation
		(12 mois)	(12 mois)	
		Total	Total	Euros
				%
Chiffre d'affaires	Ventes de marchandises	246 541,00	245 623,80	917,20
	Production vendue - biens			
	Production vendue - services			
	Chiffre d'affaires net	246 541,00	245 623,80	917,20
		246 541,00	245 623,80	917,20
CHARGES D'EXPLOITATION		246 547,54	245 628,51	919,03
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		6,54	4,71	1,83
Autres produits				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Subventions d'exploitation				
Production immobilisée				
Production stockée				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		222 725,97	236 254,68	- 13 528,71
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		23 821,57	9 373,83	14 447,74
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		55 357,89	6 719,72	48 638,17
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		207,85	207,85	- 207,85
RESULTAT FINANCIER (V - VI)		55 357,89	6 511,87	48 846,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		79 179,46	15 885,70	63 293,76
				398,43

Annexe

31/08/2025	31/08/2024	Variation	
(12 mois)	(12 mois)	Total	Euros
			%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)	250 000,00		250 000,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
250 000,00	250 000,00		250 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	132 750,00	132 750,00	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
132 750,00	132 750,00		132 750,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
117 250,00	117 250,00		117 250,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	6 367,00	2 173,00	4 194,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			
551 905,43	252 348,23	299 557,20	118,71
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			
361 842,97	238 635,53	123 207,44	51,63
RESULTAT DE L'EXERCICE			
190 062,46	13 712,70	176 349,76	1 286,03
(1) Dont produits concernant les entités liées			
2 364,75	3 526,42	- 1 161,67	- 32,94
(2) Dont intérêts concernant les entités liées			
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)			
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			

Immobilisations financières Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision. Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Faits caractéristiques

Éléments significatifs

Le 30 janvier 2025, la société FINANCIERE ACS a cédé 25% des parts qu'elle détenait de la société ACS INFORMATIQUE à la société QUARTIER T.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Tableau des filiales et participations - Première Partie

A. Renseignements détaillés					
Capital	Réserves avant affectation et RAN	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable	
27 441,00	578 482,17	75,00	2 597 158,00	98 489,53	
1. FILIALES					
ACS INFORMATIQUE 330507260 19 RUE CAMILLE PERDRIAU 49130 LES					
PONT DE CE					
2. PARTICIPATIONS					

Tableau des filiales et participations - Deuxième Partie

A. Renseignements détaillés					Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
						Prêts et avances consentis
						Montants des cautions et avals
						Dividendes encaissés
1. FILIALES						
ACS INFORMATIQUE 330507260 19 RUE CAMILLE PERDRIAU 49130						
LES PONT DE CE						
2. PARTICIPATIONS						
B. Renseignements globaux						
1. FILIALES NON REPRISES AU A.						
a. Filiales françaises						
b. Filiales étrangères						
2. PARTICIPATIONS NON REPRISES AU A.						
a. Sociétés françaises						
b. Sociétés étrangères						

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 414,98		10 831,06		3 265,33	48 980,71	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers	7 700,00		1 331,06			9 031,06	
Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles	33 714,98		9 500,00		3 265,33	39 949,65	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	715 974,95				211 239,78	504 735,17	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	715 380,95				211 239,78	504 141,17	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	594,00					594,00	
Total	757 389,93		10 831,06		214 505,11	553 715,88	

La société FINANCIERE ACS a cédé à la société QUARTIER T, 25% des titres de la société ACS INFORMATIQUE. La sortie de cette immobilisation représente 132 750€ en valeur comptable.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 531 000 € décomposé en 1 800 titres d'une valeur nominale de 295 €.

Affectation du résultat

Origines		Affectations
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré		
Résultat de l'exercice précédent celui déclaré		
Prélèvement sur les réserves		
Affectations aux réserves légales		
Affectations aux autres réserves		
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
Total		77 085,64
77 085,64		77 085,64

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Etat des dettes

Montant brut			
Echéance à plus d'1 an et à cinq ans au plus			
Echéance à plus de 5 ans			
DETTE FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
DETTE FOURNISSEURS			
Fournisseurs et comptes rattachés			
DETTE FISCALES ET SOCIALES			
AUTRES DETTES			
Autres dettes			
Dettes sur immobilisations			
Produits constatés d'avance			
Total		58 440,93	58 440,93

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 25 806

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	6 485,17		6 485,17
Créances rattachées à des participations	5 891,17		5 891,17
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	594,00		594,00
ACTIF CIRCULANT	220 878,32	70 878,32	150 000,00
Créances clients et comptes rattachés	64 249,20	64 249,20	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	6 629,12	6 629,12	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	150 000,00		150 000,00
Charges constatées d'avance			
Total	227 363,49	70 878,32	156 485,17

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Le montant indiqué en débiteurs divers correspond au crédit vendeur accordé à la société QUARTIER T pour la cession des titres ACS INFORMATIQUE.

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	45 649,20	5 694,00	39 955,20	701,71
4181 - Clients - factures à établir	45 649,20	5 694,00	39 955,20	701,71
Produits à recevoir - Divers	15 297,03	9 035,56	6 261,47	69,30
2678 - Int. courus s/ C/Cts	2 364,75	3 526,42	- 1 161,67	- 32,94
43875 - Cot. TNS - Prod. à rec.	5 529,00	1 099,00	4 430,00	403,09
5188 - Intérêts courus à recevoir	7 403,28	4 410,14	2 993,14	67,87
Total	60 946,23	14 729,56	46 216,67	313,77

Notes relatives au compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion				
Produits exceptionnels de gestion				
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion				
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	132 750,00		132 750,00	
Produits de cession d'éléments d'actifs	250 000,00		250 000,00	
Quote-part de subvention				
Autres charges en capital				
Autres produits en capital				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	117 250,00		117 250,00	
Dotation aux amortissements except.				
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	117 250,00		117 250,00	

62